Vues sur Cours

Bulletin du CLAP / Centre Ressources Illettrisme d'Aquitaine

SOMMAIRE N° 43/ OCTOBRE 2016

Bonnes Pages ..... p. 1, 4 et 5

Actualités en Aquitaine

- Illettrisme et pactes territoriaux ..... p. 2
- Deux médiathèques des Pyrénées-Atlantiques se mobilisent contre l'illettrisme ..... p. 2

Actualités nationales

- Les journées du numérique 6-7 septembre 2016 à Lyon ..... p. 2
- Lutte contre l'illettrisme et Agence de la Langue Française ..... p. 3
- La base iBOM passe en accès libre ..... p. 3

Immigration

- Les rapports d'activité 2015 de l'OFFI et de l'OFPRA viennent de paraître ..... p. 3
- Entrée en vigueur du contrat d'intégration républicaine ..... p. 4
- Formation linguistique - Marché OFII Juin 2016 ..... p. 4

Espaces Documentaires ..... p. 6

- Parution du Rapport scientifique du CNESCO (Conseil National de l'Evaluation du Système scolaire) septembre 2016 - **« Inégalités sociales et migratoires : comment l'école les amplifie ? »** Pour lire le rapport : **https://www.cnesco.fr/inegalites-sociales-et-migratoires-comment-lecole-les-amplifie/**

- Parution du rapport de l'INSEE « Maîtrise de la langue et emploi des immigrés : quels liens ? » - Insee Références, édition 2016.
Pour lire le rapport : **http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/EMPSAL16c_D2_langue.pdf**

RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE
AQUITAINE LIMOUSIN POITOU-CHARENTES

PRÉFET DE LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE
DRJSCS

anlci

l'Europe s'engage en Aquitaine avec le FSE

Union Européenne

Les missions du CRI sont cofinancées par le Fonds Social Européen

ACTUALITES EN AQUITAINE

Illettrisme et pactes territoriaux

Suite au **Livre blanc des territoires girondins**, et pour répondre aux enjeux qui y sont identifiés, le Département co-construit avec les partenaires des 9 territoires de la Gironde concernés par ce programme, des **Pactes Territoriaux**. Ces contrats de coresponsabilité sont amenés à porter des actions et des partenariats en faveur des solidarités humaines et territoriales à l'horizon 2021.
Certains territoires ont inscrit dans leur priorité la Lutte contre l'illettrisme.
En savoir plus : **http://www.gironde.fr/jcms/cgw_82203/gironde-2033-le-dialogue-avec-les-territoires**

Deux médiathèques des Pyrénées-Atlantiques se mobilisent pour les journées nationales d'action contre l'illettrisme

La médiathèque Trait d'Union à Pau a organisé une opération « L'illettrisme, parlons-en ! » du 6 au 23 septembre 2016 avec une expo-quizz, un spectacle de clowns et la projection du film « La tête en friche » suivie d'un débat animé par le CLAP/CRI.

La médiathèque de Bayonne, quant à elle, a proposé sur la même période toute une série d'évènements tels qu'un débat en présence de Marie Cosnay écrivaine et Marie-Jeanne Oxoteguy déléguée locale ATD Quart Monde, des vitrines d'exposition de livres objets, une matinée professionnelle convoquant toutes les associations concernées et animée par le CLAP/CRI, et une brocante de livres dont les bénéfices iront à une association qui œuvre à la lutte contre l'illettrisme.

Ce fût l'occasion de mettre en lumière le rôle d'espace social que jouent de plus en plus les médiathèques et de renforcer leur partenariat sur la question de l'illettrisme.

ACTUALITES NATIONALES

Les journées du numérique 6-7 septembre 2016 à Lyon

Lors de ces 2 journées organisées par l'ANLCI, l'accent a été mis sur les enjeux liés à la digitalisation de la société pour tous et en particulier pour les personnes en situation d'illettrisme. Le numérique est partout, des achats en ligne aux obligations administratives en passant par l'insertion professionnelle.

La dématérialisation complète en 2016 des prestations sociales majeures gérées par des opérateurs sociaux tels que les Caisses d'Allocations Familiales ou Pôle Emploi, marque un tournant dans la vie numérique des français. La stratégie du « tout internet » s'instaure en France, et l'usage régulier d'internet devient une obligation pour accéder à ses droits.

Face à cette exigence du numérique, les personnes en situation d'illettrisme déjà en difficultés pour utiliser les écrits, vont se retrouver exposées à un risque rapide d'exclusion.

Or, une étude conduite par Emmaüs Connect auprès des professionnels de l'action sociale, démontre que 75% des travailleurs sociaux se retrouvent à faire régulièrement les démarches « à la place de » alors que seulement 10% d'entre eux se considèrent formés à le faire. En outre, les opérateurs sociaux mettent en place des espaces publics numériques animés par des personnes en service civique qui parent au plus pressé pour débloquer les gens.
Face à ces constats, il apparaît indispensable de créer des espaces d'accompagnement : Espace Public Numériques (EPN), médiathèques… afin de réinstaurer de la confiance et la pédagogie des usages du numérique. On assiste peu à peu au développement de prestations d'accompagnement aux usages du numérique soit par les organismes de formation soit par d'autres associations comme Emmaüs Connect, ou Wetechcare.

Pour en savoir plus : **www.anlci.org** **www.emmaus-connect.org** **www.wetechcare.org**

Lutte contre l'illettrisme et Agence de la Langue Française

Thierry Lepaon, chargé par Matignon de la préfiguration de l'Agence de la langue française pour la cohésion sociale, remettra son rapport final au Premier ministre le 30 octobre prochain. Il précise que « Le travail spécifique de lutte contre l'illettrisme doit être encore renforcé ».

La base iBOM passe en accès libre

C'est officiel depuis le 1er septembre 2016 : près de dix-huit ans après sa création, l'accès au service de veille en ligne sur la thématique *"Numérique & formation des adultes peu qualifiés"* pour développer la compétence autour de la littératie numérique devient gratuit.
Sont ainsi librement accessibles les quelques **600 fiches** descriptives de ressources numériques qui constituent la base iBOM.

Un identifiant (fichesmipplus) et un mot de passe (ibomrouen) restent nécessaires.

Parallèlement et pour assurer économiquement son activité, MIP+ a conçu et édite un dossier-ressource *"i8a, tous apprenants"*, sous la forme d'un fichier numérisé au format PDF. Ce dossier-ressource, daté de janvier 2015, porte sur la double thématique *"Apprendre à apprendre et le numérique"*. Ceux qui sont intéressés par cette ressource et qui souhaitent en même temps soutenir la poursuite de l'action de MIP+, peuvent acquérir ce dossier-ressource au prix de 55 euros.
http://www.mipplus.org

Les rapports d'activité 2015 de l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII) et de l'Office Français pour la Protection des Réfugiés et des Apatrides (OFPRA) viennent de paraitre

Pour mémoire, les missions de L'OFII sont les suivantes : l'accueil et l'intégration des primo arrivants admis au séjour, l'accueil et l'accompagnement des demandeurs d'asile, le retour et la réinsertion, la lutte contre l'immigration irrégulière.
L'OFPRA statue sur les demandes d'asile et d'apatridie qui lui sont soumises. Il exerce trois missions essentielles : l'instruction des demandes de protection, la protection juridique et administrative des réfugiés, apatrides et bénéficiaires de la protection subsidiaire, le conseil au Ministère de l'Intérieur dans la cadre de la procédure de l'asile à la frontière.

Quelques chiffres produits par l'OFII : 110106 CAI (Contrat d'accueil et d'intégration signés) au niveau national et 5079 en Nouvelle-Aquitaine. Sur les 110106 signataires du CAI, 27233 formations linguistiques ont été prescrites. Pour en savoir plus lire le document **http://www.ofii.fr/tests_197/rapport_d_activite_de_l_ofii_2015_1315.html?preview=oui**

Quelques chiffres produits par l'OFPRA : 80075 premières demandes d'Asile émanant de ressortissant de 5 pays principaux (Soudan, Syrie, Kosovo, Bangladesh, Haïti). Le taux d'obtention d'une protection internationale est de 23%. Les annulations de la CNDA (Cour Nationale du Droit d'Asile) portent ce taux à 31,5%. Les taux de protection les plus importants concernent les demandeurs d'asile Irakiens, Syriens, Centrafricains, Yéménite et Afghans.
Pour en savoir plus lire le document : **https://www.ofpra.gouv.fr/fr/l-ofpra/actualites/publication-du-rapport-d-activite-0**

Entrée en vigueur du contrat d'intégration républicaine

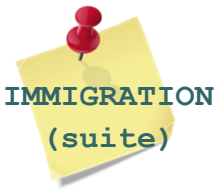

La loi du 7 mars 2016 relative au droit des étrangers en France a réformé le dispositif d'accueil et d'intégration des étrangers accédant pour la première fois au séjour en France et désireux de s'y installer durablement. Elle a créé un parcours personnalisé d'intégration républicaine d'une durée de 5 ans.
Pour lire l'arrêté d'application : http://www.immigration.interieur.gouv.fr/Accueil-et-accompagnement/Le-contrat-d-integration-republicaine-CIR
Pour accéder à une information plus détaillée, rendez-vous sur le site du CRI, vous trouverez le texte de l'arrêté augmenté des informations fournies par la Direction de l'Accueil et de l'Accompagnement des Etrangers et de la Naturalisation (DAAEN) lors d'une web conférence le 23 septembre 2016. http://www.cri-aquitaine.org/fileadmin/user_upload/mediatheque/Immigration/Le_CIR_7_juill_2016.pdf

Formation linguistique - Marché OFII Juin 2016

Suite à la loi du 7 mars 2016 relative au droit des étrangers et son décret d'application, 2 parcours de formation linguistique viennent compléter la mise en œuvre d'un dispositif d'apprentissage du français menant vers le niveau A1 prévu par l'OFII :

- - un parcours d'une durée de 100 heures, dont l'objectif est l'acquisition du niveau A2 écrit et oral, établi en lien avec le CECRL.
- - un parcours de 50 heures dont l'objectif est l'acquisition du niveau B1 oral, établi en lien avec le CECRL.

Ces parcours s'adressent aux primo-arrivants signataires du contrat d'intégration républicaine et anciens CAI ; la date prévisionnelle de début des prestations est fixée au 1er octobre 2016.

Sur le principe de laïcité :

- BAUBEROT Jean, ***Les sept laïcités françaises***, *Editions de la Maison des sciences de l'homme, 2015, 175 p.*

Il n'existe pas un seul modèle français de laïcité, mais différentes représentations selon les acteurs sociaux. Ainsi, Jean Baubérot décrit 7 conceptions de la laïcité : laïcité anti-religieuse, laïcité gallicane, laïcité séparatiste stricte, laïcité séparatiste inclusive, laïcité ouverte, laïcité identitaire et laïcité concordataire.
Pour finir, Jean Baubérot expose les mutations de la laïcité depuis la fin du XIXème siècle et propose des hypothèses sur son devenir.

- BIDAR Abdenour, ***Les rencontres de la Laïcité, Laïcité et religion dans la France d'aujourd'hui***, Editions Privat, 2016

Ce texte est issu du colloque « Rencontres de la laïcité », organisé par le Conseil Départemental de la Haute Garonne (novembre 2015).
Abdennour Bidar a exposé sa vision engagée et optimiste de la place de la laïcité dans la France d'aujourd'hui.

La laïcité n'est pas l'ennemie de la religion. Comment la République peut-elle fabriquer une unité non-totalitaire et respectueuse de l'altérité, qui ne supprime pas les différences mais les laisse au contraire s'exprimer sans jamais perdre de sa solidité ? Unité et multiplicité forment ensemble un critère d'estimation de la compréhension et de l'usage juste, entre autres, du principe de laïcité. Car si le principe de laïcité doit servir aujourd'hui à quelque chose…..
Lien vers le visionnage du colloque Les rencontres de la laïcité avec Abdennour Bidar
https://www.youtube.com/watch?v=Nbx70trxeVI

RESSOURCES

CINEMA : « Willy 1er » : portrait d'un illettré
Daniel Vannet, incarne aujourd'hui le premier rôle dans Willy 1er, son premier long-métrage. Une sacrée réussite pour Daniel qui ne savait ni lire ni écrire, il y a encore 5 ans. L'intégration sociale, l'amitié mais aussi les humiliations quotidiennes, le désœuvrement et la solitude sont les différents motifs abordés par le film.

En savoir plus : **http://www.lemonde.fr/cinema/article/2016/10/18/willy-1er-portrait-d-un-illettre_5015459_3476.html#lgUqsRrScg6ZTQq6.99**

En scène contre l'illettrisme

Un spectacle théâtral itinérant brise le tabou de l'illettrisme qui touche des millions de personnes. Enjeu : dépister, orienter et éviter la stigmatisation des victimes.

En savoir plus : **http://www.lecourrier.ch/143372/en_scene_contre_l_illettrisme**

OUVRAGES

Mes papiers et moi : livret 1 & 2
Les démarches administratives par Brigitte JOYEUX – Tom Pousse, 2016 – 104 p.

Livret présentant les démarches administratives du quotidien de manière simple et ludique afin d'aider les personnes en difficulté et leurs accompagnants à mieux connaître ces démarches et à mieux les accomplir, en apportant des réponses à des questions telles que :

- quelles sont les démarches administratives à effectuer ? (Celles qui relèvent d'un droit et celles qui relèvent d'un devoir),
- où effectuer cette démarche ? (Repérer la structure en lien avec la démarche et le document demandé),
- comment renseigner un formulaire ? Quels documents fournir ?

Chaque étape de la démarche est détaillée afin de permettre à la personne de se familiariser avec les différentes formalités. Les textes simples et en couleurs, le choix de la typographie, la mise en page ont été étudiés pour faciliter sa compréhension de la démarche. Et afin de donner sens aux situations et de les rendre plus concrètes, le livret met en scène une famille fictive, celle des LANO, composée d'une mère, d'un père et de leurs 3 enfants.

Pour une critique de la compétence, *ouvrage collectif sous la direction de Véronique Haberey-Knuessi et Jean-Luc Heeb, Ed. L'Harmattan 2016*

En quelques décennies, l'approche par compétence a bouleversé l'éducation et la formation professionnelle. Elle dessine un sujet contraint à agir en situation et est fondamentalement opérationnelle. Mais quelle place peut-on accorder à la relation à l'autre et à l'intersubjectivité dans cette approche essentiellement opératoire et technique. C'est dans cette perspective critique que cet ouvrage se propose d'apporter des éléments.

176-182, rue Guillaume Leblanc
33000 BORDEAUX

Téléphone : 05 57 01 56 90
Télécopie : 05 57 01 56 91
Messagerie :
contact@cri-aquitaine.org

www.cri-aquitaine.org

Vues sur Cours :

Directrice de la publication : Nadine GOUARD
Responsable de la publication : Jeanne FONTAGNERES
ISSN : 1621-5699

Envoyé à 3787 exemplaires par courriel

ESPACES DOCUMENTAIRES

Le « Centre Ressources Illettrisme » est destiné aux associations, organismes, services de l'État ou des Collectivités Territoriales qui interviennent dans l'orientation, la formation et l'insertion sociale et professionnelle des publics adultes, immigrés ou non, ne maîtrisant pas la langue française et les savoirs de base.

Dans le cadre de partenariats, le Centre Ressources Illettrisme d'Aquitaine a mis en place des espaces documentaires dans les Départements de la région. Les fonds documentaires sont spécialisés dans les savoirs de base. On peut y emprunter 5 documents simultanément ; le prêt est gratuit, un chèque de caution est demandé.

DORDOGNE

- **Atelier Canopé**

(Contact : Mme Valérie BALIER)
4bis, Rue Albert Pestour 24000 **PERIGUEUX**
☏ 05 53 09 85 83 Fax 05 53 53 83 84

LANDES

- **Atelier Canopé**

(Contact : Mme Marie FLEUROT)
614, rue du Ruisseau 40000 **MONT-DE-MARSAN**
☏ 05 58 75 43 11 Fax 05 58 06 29 18

GIRONDE

- ***CLAP / Centre Ressources Illettrisme***

(Contact : Mme Delphine LABATUT)
176/182, rue Guillaume Leblanc 33000 **BORDEAUX**
☏ 05 57 01 56 90 Fax 05 57 01 56 99

LOT- ET- GARONNE

- **SYLLABE**

(Contact : Mme Emilie MAILLOT)
145, avenue Henri Barbusse 47000 **AGEN**
☏ 05 53 87 84 67 Fax 05 53 66 78 87

Attention ! Changement de local en cours, les documents sont provisoirement inaccessibles à Villeneuve sur Lot.

PYRENEES - ATLANTIQUES

- ***Mission Locale***

(Contact : Mme Josiane VIAUD)
Complexe République, 1er étage 64000 **PAU**
☏ 05 59 98 90 40 Fax 05 59 98 90 49

Attention ! Changement de local en cours, les documents sont provisoirement inaccessibles à Bayonne.

GIRONDE (Hors CRI)

- ***Pays Médoc*** *(Contact : Mme Sylvia MARCHAIS)*
21, rue du Gal de Gaulle 33112 **SAINT LAURENT** ☏ : 05 57 75 18 92 Fax 05 81 31 35 00
- ***Mission Locale*** *(Contact : Mme Marie COUDERT)*
189, avenue du Mal Foch 33500 **LIBOURNE** ☏ : 05 57 51 71 27 Fax : 05 57 51 71 27
- ***Mission Locale*** *(Contact : M. Lucas PROUDHOM)*
17, rue Saint-Simon 33390 **BLAYE** ☏ : 05 57 42 89 75 Fax : 05 57 42 92 44
- ***C.I.O.*** *(Contact : Mme Françoise SANCHEZ)*
12, allées de Garros 33210 **LANGON** ☏ : 05 56 63 63 25 Fax : 05 56 63 28 33
- ***Centre social L'encrier/Le Roseau***

(Contact : Mme Clotilde MAILLOT)
14, rue de la Verrerie 33210 **BIGANOS** ☏ : 05 57 17 54 57